

Une histoire de copains, ça vous dit ?

Un jeune avocat rencontré lors d'une soirée où je m'ennuyais ferme me rejoint sur le divan où j'étais assise pour fumer une cigarette. Réfugiée dans un petit salon abandonné aux fumeurs et aux boudeurs, j'attendais de pouvoir m'en aller après avoir égrené les soixante minutes minimales de présence dans ce cocktail dînatoire ; j'engageais la conversation, ce qui devait détourner mon attention de la faim car le cocktail dînatoire n'avait rien d'un cocktail ni rien d'un dîner puisqu'il n'y avait rien à ronger ou si peu, et très peu à boire, un mauvais champagne et une sorte de vin blanc très clair et acide, à trouser l'estomac des plus fragiles. Après cette dégustation œnologique, je m'étais rabattue sur un verre de jus de fruit et une minuscule coupelle de salade de fruits façon nouvelle cuisine, pingrerie qui n'était pourtant plus à la mode depuis longtemps.

Le jeunot me regardait comme une antiquité. La « nouvelle cuisine », c'était quoi ma bonne dame ?

Alors cette histoire, jeune coq ? En avez-vous réellement une ? C'est que je n'étais pas d'humeur.

Le jeunot se cale dans le coussin et commence, très vite, en homme pressé, soucieux également, m'avoue-t-il, de ne pas rester trop longtemps dans les parages : « lors d'une chasse, deux copains

s'engueulent ferme, en viennent aux mains, ou plutôt en viennent à prendre leur fusil et l'un des deux tire. Avec des fusils chargés, il vaut mieux tirer le premier. L'un est grièvement blessé puis meurt, l'autre est en prison pour homicide volontaire sans préméditation et donc condamné à davantage de réflexions avant de tirer. C'est top, non, les loisirs entre copains ?! Qu'est-ce que vous dites de ça ? »

Le bavard cite une réflexion de Cioran : donnez une arme à tout le monde avec la « licence to kill » et au bout de cinq minutes, l'humanité aura disparu. Au fond, il est farouchement contre le port d'armes, les permis de chasse, etc.

Moi pas ! Je lui réplique ; le port d'armes devrait être obligatoire, ça réglerait l'immense problème de surpopulation que l'homme est incapable de résoudre intelligemment. Les Chinois peut-être avec le quota d'un enfant par couple... mais ils en reviennent. Les Américains aussi avec leurs armes automatiques conseillées sur les bancs des écoles.

Je vous choque ?

Obligatoire, j'insiste, il devrait être, le port d'armes : revolver dans le sac à main, dans le cartable, devant la télé, dans un cocktail dînatoire. Il tomberait raide, l'hôte qui trompe ses invités et

se pavane en vieux con avare au point de mettre au régime ses copains. C'est que j'ai pas grand-chose dans le frigo et les restaurants sont fermés à l'heure qu'il est. Pourquoi ne m'a-t-il pas prévenue ? « Ce ne sera qu'un apéro tardif, avale un sandwich avant de venir ! »

J'te fiche oui ! Cocktail dînatoire qu'il m'avait précisé ! Fanfaron et affameur ! Il était temps qu'il prenne sa retraite. L'avocat n'est pas d'accord : il vaut mieux manger léger que des cochonneries sortis de l'industrie alimentaire empoisonneuse. Allons bon ! Le vaniteux ne va pas dans mon sens ! J'ai horreur de ça ! Pan, pan ! Et de deux. Ça va vite. Ah ! Comme Cioran a raison !

L'avocat ressuscité à mes côtés écrase son mégot dans le cendrier, se lève et ajoute :

« Le tireur a écopé d'une dizaine d'années de prison ferme, le crime étant avéré. La balistique a prouvé que les balivernes de l'accusé sur le tir accidentel ne tenaient pas. J'étais commis d'office. Ma plaidoirie n'a pas fait des étincelles bien que j'aie insisté sur le doute qui doit profiter à l'accusé, n'est-ce pas ? Personne ne saura ce qui s'est passé. Là-dessus, bonne fin de soirée, je vais prendre congé de notre hôte... »

Déjà ? Si tôt ? Aussitôt un ou deux verres avalés, aussitôt parti ? Alors je vais pouvoir moi aussi m'échapper.

Drôle d'affaire quand même avec seulement une dizaine d'années d'emprisonnement. Un cambrioleur récidiviste peut en prendre presque autant. Les barèmes juridiques sont étranges. Il est dit et répété que le crime, l'assassinat, l'homicide volontaire est la faute la plus lourde qu'un homme puisse commettre. Un meurtre, homicide sans préméditation suite à une rixe, c'est quinze à trente ans de prison ferme. Pendant une partie de chasse, entre copains, c'est huit à dix ans. Normal, entre copains, c'est moins cher. Un prix d'ami en quelque sorte. Bon passons. Ah j'oubliais ! Ils lui enlèvent le permis de chasse pour cinq ans. Et dans cinq ans, rebelote ? Dézinguer un autre bon copain à sa sortie ? Ou son avocat ? Qu'est-ce que les juges ont sous le crâne ?

Oh et puis ce n'est pas si regrettable ni si important que cela ! Il s'agit juste d'un petit meurtre entre amis ! Une explication un peu vive. Une carabistouille ! Déjà Homo erectus était sujet à des sautes d'humeur ; en attestent les os de crâne défoncés par un objet contondant régulièrement retrouvés par les paléanthropologues.

La conclusion s'impose : si vous désirez effacer un frère ennemi, un faux copain, un beauf, une sangsue, invitez-le dans le bois d'à côté pour chasser le sanglier. D'ailleurs, je vais de ce pas inviter l'affameur retraité dans ma forêt voisine. Champagne ! Et pan ! Ça va être la saison. Pan, pan !